



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

**2ÈME BILAN CONSACRÉ
AUX 10 ENGAGEMENTS POUR
LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION
DE L'ENFANCE**

25 septembre 2025

INTRODUCTION

MAËL DE CALAN - PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT FINISTÈRE

DES MESURES DE PRISE EN CHARGE PROGRESSIVES

MESURES ADMINISTRATIVES (DÉCISION DU DÉPARTEMENT EN ACCORD AVEC LES FAMILLES)

Accompagnement social et médico-social

- Rencontres et/ou visites à domicile avec une assistante sociale, une sage-femme ou une puéricultrice
- Consultations médicales en petite enfance

AED : Aide éducative à domicile

- Visites à domicile réalisées par un éducateur pour soutenir les parents et rencontrer l'enfant

AED renforcée : Aide éducative à domicile renforcée

- Visites hebdomadaires réalisées par un éducateur ou un technicien d'intervention sociale et familiale

Accueil provisoire (AP)

- Placement de l'enfant à la demande des parents
- Tiers durables et bénévoles (personne proche de l'enfant et de sa famille)

MESURES JUDICIAIRES (DÉCISION DE JUSTICE)

AEMO : Action éducative en milieu ouvert

- Visites à domicile réalisées par un éducateur

AEMOR : Action éducative en milieu ouvert renforcée

- Visites hebdomadaires réalisées par un éducateur au domicile des parents

PEAD : Placement éducatif à domicile

- Maintien de l'enfant au domicile de ses parents avec 3 visites d'éducateur par semaine (possibilité d'accueil en structure si besoin)
- Limité à 6 mois et renouvelable 1 fois

Placements

- Assistants familiaux
- MECS (Maisons d'enfants à caractère social)
- Lieux de vie (petites structures)
- Structures adaptées
- Tiers dignes de confiance



UNE POLITIQUE MÉCONNUE MAIS CENTRALE POUR LE DÉPARTEMENT

AU 1^{ER} JANVIER 2025

- **2 574** ENFANTS CONFIÉS
- **150 000 000 €** DE BUDGET ANNUEL

ENTRE 2020 ET 2025

- **+ 24 %** D'ENFANTS CONFIÉS
- **+ 50 %** D'AUGMENTATION DU BUDGET

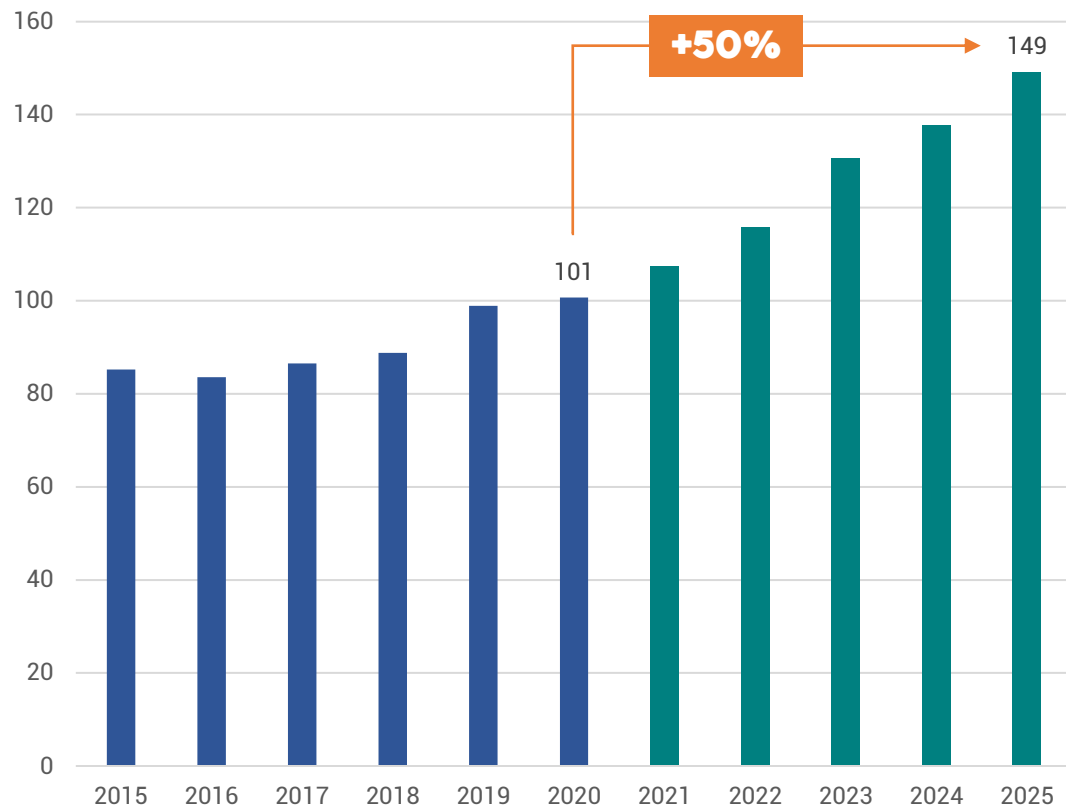
DANS LE FINISTÈRE, RÉPONDRE À UN DOUBLE ENJEU

IL N'Y A PAS ASSEZ DE PLACE ET

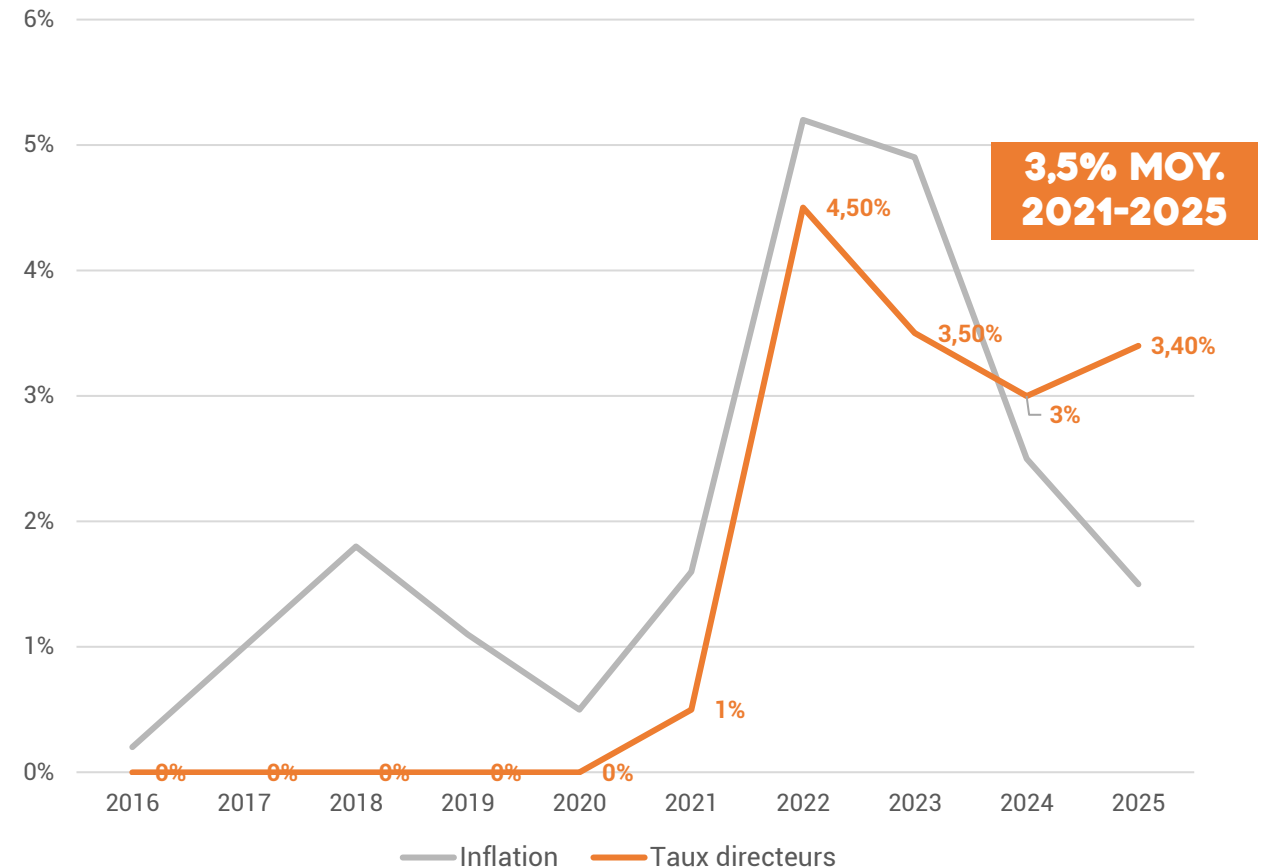
CE NE SONT PAS FORCÉMENT LES BONNES PLACES

DEPUIS 2020, UNE AUGMENTATION DE 50% DU BUDGET CONSACRÉ À L'ENFANCE

Budget Protection de l'Enfance, M€

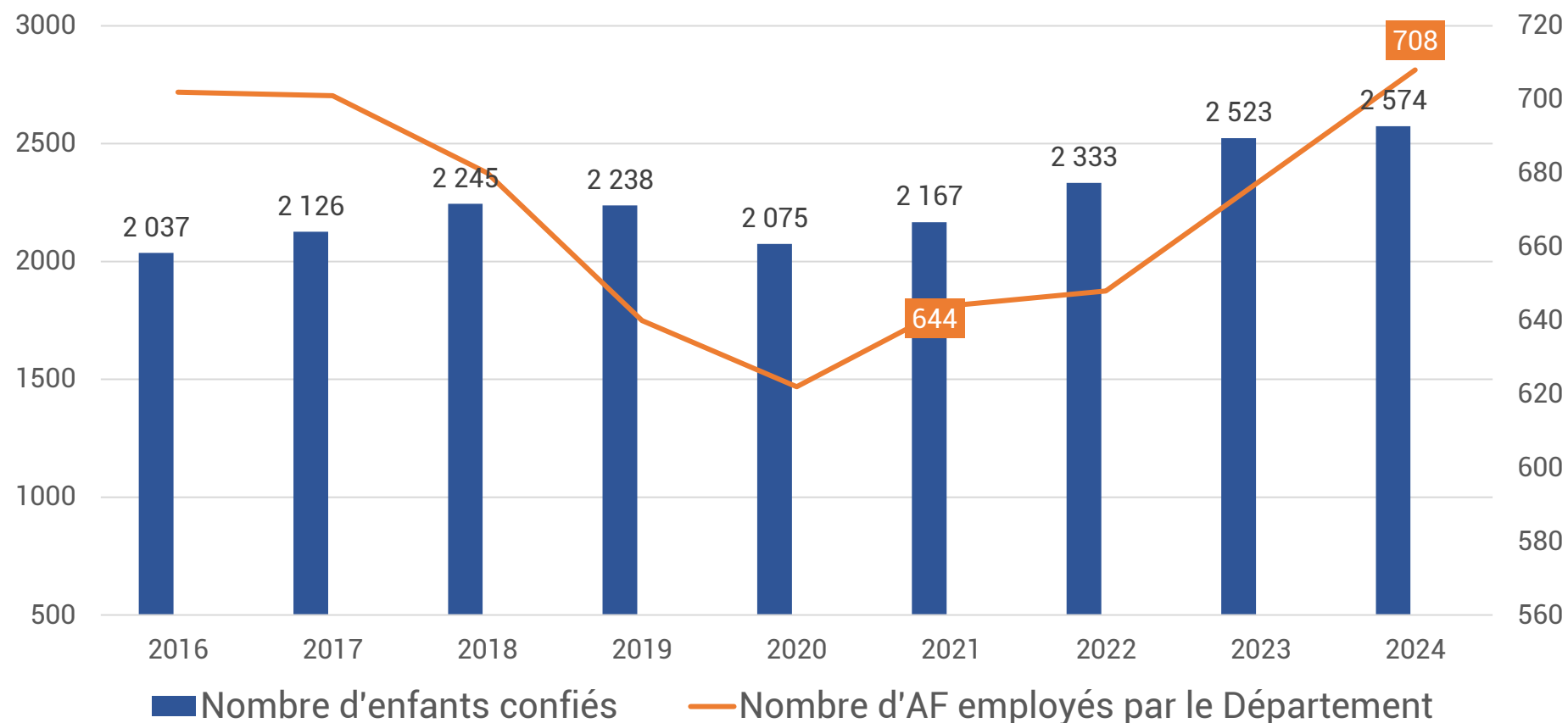


Taux directeurs des établissements Enfance



1. EN 2021, UNE OFFRE D'ACCUEIL TROP FAIBLE EN FINISTÈRE

UNE INFLEXION EN 2021 GRÂCE AU PLAN ASSISTANTS FAMILIAUX



Fin 2022 :
143 placements
non exécutés

Fin 2024 :
109 placements
non exécutés dont
28 placements
extra-familiaux

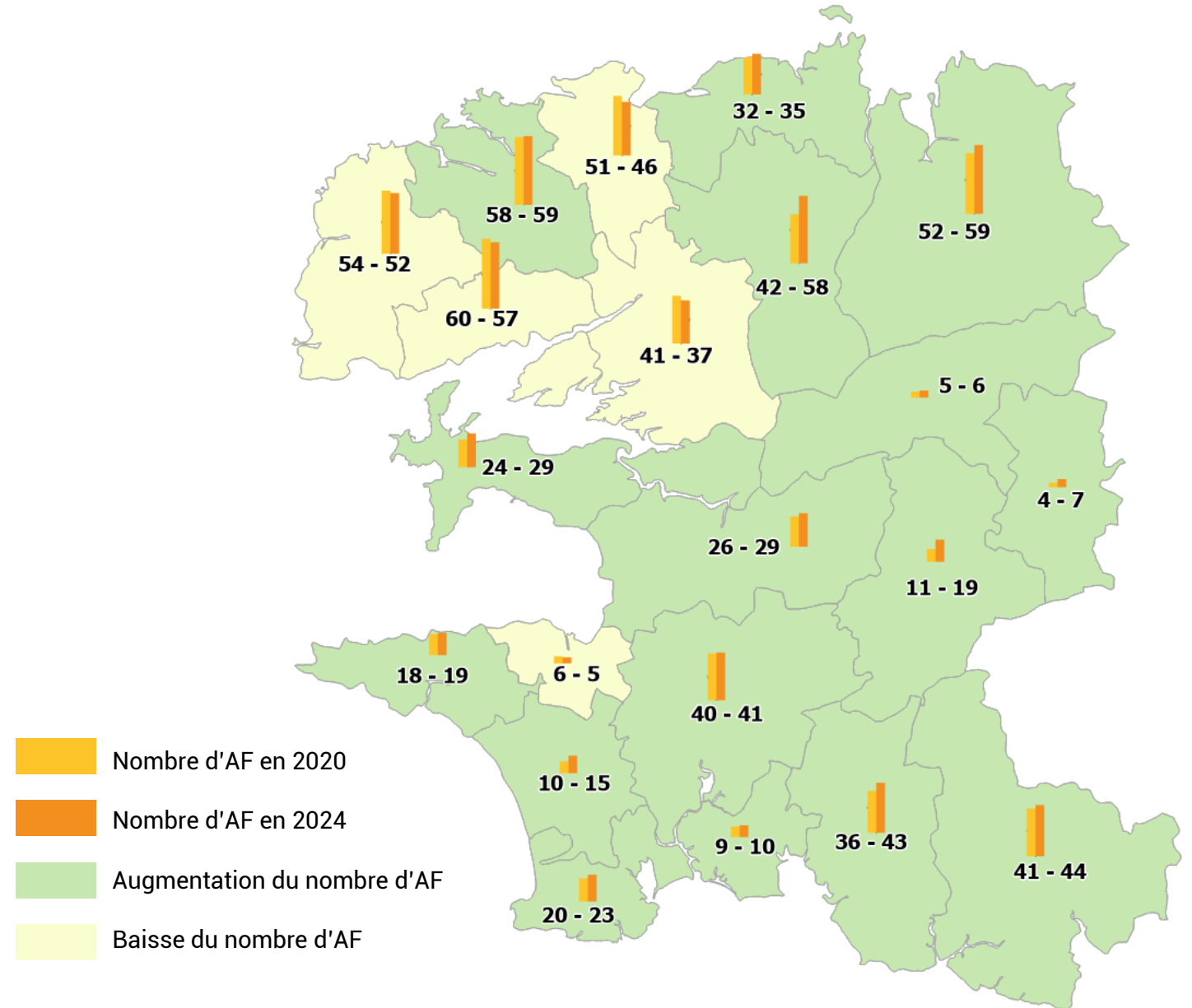
**En septembre
2025**
85 placements
non exécutés dont
23 placements
extra-familiaux

LE DÉVELOPPEMENT D'UN ACCUEIL FAMILIAL DÉPARTEMENTAL DENSE VISE À MAINTENIR LES ENFANTS AU PLUS PROCHE DE LEUR ENVIRONNEMENT

+ 196 enfants
confiés accueillis auprès
d'un assistant familial de
plus entre 2020 et 2024

76 % du territoire
finistérien enregistre une
meilleure couverture en
accueil familial depuis 2020

Sources :
CD29 – DEF – Info stat -



2. UNE OFFRE D'ACCUEIL À ADAPTER AUX BESOINS DES ENFANTS

DE PLUS EN PLUS D'ENFANTS CONFIÉS EN SITUATION DE HANDICAP ET À BESOINS MULTIPLES

- 28 % des enfants confiés reconnus en situation de handicap
- De plus en plus de troubles psychiques à accompagner
- La situation de ces enfants pose un nouveau problème : leurs troubles exigent des soins nouveaux, et ne leur permet pas toujours d'évoluer en collectif

DES RÉPONSES INNOVANTES

- Le Département investit pour répondre à ces besoins, y compris lorsque les dépenses de santé ne sont pas remboursées
- Le Département a ouvert en 2023 la maison MADEO, en partenariat CHU de Brest pour accueillir des enfants ayant besoin d'un accompagnement en pédopsychiatrie
- Depuis 2022, le Département et l'ARS soutiennent l'internat Luli (les Papillons blancs), un accueil de 4 places dans une maison en proximité du dispositif intégré médico-éducatif (DIME)

INVESTIR DANS LA PRÉVENTION
TOUT AUTANT QUE DANS LA PROTECTION



**10 ENGAGEMENTS CONCRETS BÂTIS AVEC
L'ÉTAT, LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION ET
LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

10 ENGAGEMENTS MIS EN ŒUVRE D'ICI LA FIN DU MANDAT

#1	EFFECTUER CHAQUE ANNÉE 2 500 VISITES DE PRÉVENTION À DOMICILE AUTOUR DE LA NAISSANCE
#2	VISITER PLUS DE 1 000 FAMILLES PAR AN EN ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE
#3	CRÉER AU MOINS 100 PLACES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PLACEMENT À DOMICILE
#4	SOUTENIR ET ACCOMPAGNER 100 NOUVEAUX TIERS DIGNES DE CONFIANCE
#5	RECRUTER 200 ASSISTANTS FAMILIAUX
#6	CRÉER 90 PLACES D'ACCUEIL POUR LES FRATRIES
#7	OUVRIR AU MOINS 40 NOUVELLES PLACES EN LIEUX DE VIE
#8	CRÉER UNE STRUCTURE AVEC LA PÉDOPSYCHIATRIE DE BREST PUIS L'ÉTENDRE AU DÉPARTEMENT
#9	ACCOMPAGNER LE RETOUR À DOMICILE D'AU MOINS 100 ENFANTS PLACÉS
#10	DOUBLER LE TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS ET DES JEUNES MAJEURS

#ENGAGEMENT 1

EFFECTUER CHAQUE ANNÉE 2 500 VISITES DE PRÉVENTION À DOMICILE AUTOUR DE LA NAISSANCE (+25%)

Pourquoi ?

- Miser sur une prévention de proximité pour éviter les futurs placements
- Favoriser l'apprentissage de la parentalité avant la naissance
- Renforcer un dispositif qui fonctionne

Comment ?

En renforçant de manière ciblée les visites à domicile chez les publics les plus vulnérables

- Cibler les interventions dans les territoires les plus vulnérables
- Recruter des puéricultrices/puériculteurs pour effectuer 500 visites supplémentaires par an

Où en sommes-nous ?

Depuis 2022 : 2 750 visites à domicile réalisées en moyenne par les sages-femmes
+ 70% depuis 2022

Et aussi

- Plus de 8 000 visites à domicile réalisées par les puéricultrices par an (+24%)
- Plus de 6 100 consultations médicales assurées par la PMI chaque année (+34%)

ENGAGEMENT TENU 

#ENGAGEMENT 2 :

VISITER PLUS DE 1 000 FAMILLES PAR AN EN ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF À DOMICILE (+33%)

Pourquoi ?

- Miser sur une prévention de proximité pour éviter les futurs placements
- Soutenir les parents vulnérables au quotidien dans l'éducation de leurs enfants

Comment ?

En renforçant le dispositif d'accompagnement éducatif à domicile

En expérimentant un accompagnement éducatif à domicile renforcé

- Expérimenter un accompagnement préventif et renforcé à domicile (AEDR) par une équipe éducative à Brest et Landivisiau pour 60 familles
- Déployer ensuite le dispositif sur l'ensemble du Finistère

Où en sommes-nous ?

En accompagnement éducatif à domicile (AED)

Depuis 2022 :
740 familles visitées à domicile

En accompagnement éducatif à domicile renforcé

Depuis 2022 :
136 enfants pris en charge
69 mesures judiciaires évitées

**DÉPLOIEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ
SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EN 2025** ✓

DEPUIS 2021, L'OUVERTURE DE PLUS DE 400 PLACES

	Engagements		Réalisations	Créations nettes	Offre en 2024
#3	CRÉER AU MOINS 100 PLACES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PLACEMENT À DOMICILE	➤	48 places créées, l'évolution juridique du PEAD à mettre en œuvre	52	252 places de PEAD
#4	SOUTENIR ET ACCOMPAGNER 100 NOUVEAUX TIERS DIGNES DE CONFIANCE	➤	28 nouveaux TDC accueillant 34 enfants (+ 19 %) depuis 2022	28	174 TDC
#5	RECRUTER 200 ASSISTANTS FAMILIAUX	➤	218 assistants familiaux recrutés depuis 2022	53	708 assistants familiaux embauchés par le Département
#6	CRÉER 90 PLACES D'ACCUEIL POUR LES FRATRIES	➤	Ouverture des trois premiers villages Fratrie à l'été 2025	48	90 places en 2026
#7	OUVRIR AU MOINS 40 NOUVELLES PLACES EN LIEUX DE VIE	➤	48 places créées depuis octobre 2022 au sein de 10 lieux de vie,	48	59 places en LVA
#8	CRÉER UNE STRUCTURE AVEC LA PÉDOPSYCHIATRIE DE BREST PUIS L'ÉTENDRE AU DÉPARTEMENT	➤	Ouverture de MADEO en juin 2023 à Milizac	4	6 places à terme

#ENGAGEMENT 3 : CRÉER AU MOINS 100 PLACES SUPPLÉMENTAIRES POUR LE PLACEMENT À DOMICILE

Pourquoi ?

- Permettre de maintenir l'enfant dans son cadre de vie tout en sécurisant son accompagnement, dans le cadre d'une stratégie d'intervention validée par les magistrats

Comment ?

- En dialoguant avec les magistrats
- En tenant compte de la spécificité de chaque situation pour adapter l'accompagnement

Où en sommes-nous ?

48 places créées sur le territoire de la DTAS du Pays de Brest

2025 : Préparation de la transformation du PEAD à la suite de l'arrêt de la Cour de Cassation

2026 : transformation effective des places, en particulier en créant des places d'AEMO avec possibilité d'hébergement en repli

UN DISPOSITIF EN ÉVOLUTION

#ENGAGEMENT 4 : SOUTENIR ET ACCOMPAGNER 100 NOUVEAUX TIERS DIGNES DE CONFIANCE

Pourquoi ?

- Permettre à l'enfant d'être maintenu dans son environnement proche
- Dans le Finistère, 2/3 des tiers dignes de confiance sont les grands-parents

Comment ?

- Une équipe mobile départementale pour identifier et évaluer les TDC
- Un soutien financier revalorisé et simplifié depuis le 1^{er} septembre 2022

Où en sommes-nous ?

- 174 tiers dignes de confiance en 2024 qui accompagnent 213 enfants
- **28 nouveaux tiers dignes de confiance de plus** depuis 2022 accompagnant 34 enfants
- **Le suivi et l'accompagnement** du tiers digne de confiance confié à l'UDAF depuis le 1^{er} janvier 2023

ENGAGEMENT EN COURS

#ENGAGEMENT 5 : CRÉER 90 PLACES D'ACCUEIL POUR LES FRATRIES

Pourquoi ?

- Dans le Finistère, la moitié des enfants placés appartiennent à une fratrie
- 70% des enfants sont séparés de leur fratrie
- L'objectif est de maintenir des liens familiaux lorsqu'ils sont dans l'intérêt de l'enfant

Comment ?

- **Trois village d'enfants dans le Finistère**

3 communes et 2 acteurs gestionnaires :

- Pleyben – Action Enfance
- Treffiagat – Action Enfance
- Plouzévédé - Ildys

Où en sommes-nous ?

Été 2025 :

- **30 places** ouvertes à Plouzévédé
- **18 places** ouvertes entre Pleyben et Treffiagat

1^{er} semestre 2026 :

- **42 places** à ouvrir entre Pleyben et Treffiagat

ENGAGEMENT TENU À HORIZON 2026

#ENGAGEMENT 6 : RECRUTER 200 ASSISTANTS FAMILIAUX

Pourquoi ?

- Permettre aux enfants placés de grandir dans un cadre familial
- Enrayer la baisse du nombre d'assistants familiaux (16 % entre 2016 et 2021)
- Faciliter et améliorer le quotidien professionnel des assistants familiaux
- 100 recrutements pour répondre au départ à la retraite + 100 recrutement pour desserrer l'offre d'accueil

Comment ?

Un plan d'action dédié aux assistants familiaux

3 objectifs

1. Améliorer les conditions de travail des assistants familiaux
2. Mieux accompagner la vie professionnelle des assistants familiaux
3. Susciter de nouvelles candidatures

Où en sommes-nous ?

- **218 assistants familiaux recrutés** depuis 2021, portant à 708 le nombre d'AF (+14% depuis 2021), dont plus d'un tiers sont nouveaux (<5 ans d'ancienneté)

ENGAGEMENT TENU



#ENGAGEMENT 7 : OUVRIR AU MOINS 40 NOUVELLES PLACES EN LIEUX DE VIE

Pourquoi ?	Où en sommes-nous ?
- Diversifier les modes de prise en charge pour mieux répondre aux différents besoins des enfants - Permettre à certains enfants de grandir dans des petites structures	Eté 2022 TRÉGUNC , Horizons 29, 2 lieux de vie SANTEC , Au fil des vagues, 1 lieu de vie 2023 QUIMPER , Le Colibri, 1 lieu de vie CHATEAULIN , Le Colibri, 1 lieu de vie 2024 BRIEC, CHATEAULIN, PORT LAUNAY, PT DE BUIS , Ribinad, 4 lieux de vie BREST , Rebond, 1 lieu de vie BILAN 2021-2025
	Nombre de places
	23
	14
	11
	+48

ENGAGEMENT TENU ✓

#ENGAGEMENT 8 :

CRÉER UNE STRUCTURE AVEC LA PÉDOPSYCHIATRIE DE BREST PUIS L'ÉTENDRE AU DÉPARTEMENT

Pourquoi ?

- Offrir une prise en charge globale aux enfants présentant des troubles psychiques sévères
- Construire un parcours permettant aux enfants de révéler leurs possibles

Où en sommes-nous ?

- **Juin 2023**, ouverture d'une structure en pilotage conjoint avec le CHRU de Brest : « MADEO » - 3 enfants en résidence, dans une approche mixte pédopsychiatrie, éducative et sociale
- **2024**, ouverture d'une 4^{ème} place auprès d'assistants familiaux thérapeutiques
- Pour adapter nos intervention et étendre la démarche, projet de création d'une équipe mobile avec l'EPSM Finistère Sud

ENGAGEMENT TENU 

#ENGAGEMENT 9 : ACCOMPAGNER LE RETOUR À DOMICILE D'AU MOINS 100 ENFANTS PLACÉS

Pourquoi ?	Comment ?	Où en sommes-nous ?
• Réserver les placements aux situations qui nécessitent un éloignement • Ne plus maintenir des placements en raison du manque d'accompagnement des familles	• En expérimentant un dispositif d'accompagnement renforcé en Cornouaille : Une équipe spécialisée de 3 professionnels pour proposer un accompagnement à domicile renforcé	Depuis septembre 2022 : 117 mineurs accompagnés par un nouveau dispositif • 59 retours à domicile effectifs • 22 accompagnements interrompus • 36 accompagnements en cours Généralisation en cours

ENGAGEMENT TENU 

#ENGAGEMENT 10 :

DOUBLER LE TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS ET DES JEUNES MAJEURS

Pourquoi ?	Comment ?	Où en sommes-nous ?
• Permettre aux jeunes mineurs non accompagnés de s'insérer pleinement dans la société en favorisant l'intégration par l'apprentissage • Moins de 40 % des anciens mineurs non accompagnés sont aujourd'hui en apprentissage	• Renforcer le niveau de français si nécessaire, par des cours de FLE • Encourager les jeunes à s'inscrire dans une formation professionnalisante, en alternance • Obligation d'épargne pour les jeunes qui perçoivent un salaire et peuvent ouvrir un compte bancaire	Insertion professionnelle • 40 % des jeunes éligibles bénéficient d'un contrat d'apprentissage • 54 % des jeunes sortis du dispositif bénéficient d'un contrat d'apprentissage FLE • 238 jeunes en parcours avec le CLPS (+25 %) • 38 jeunes en « Prépa Avenir FLE » (+71 %) • 150 000 € dédiés aux actions d'apprentissage du français

DES PROGRÈS À CONSOLIDER

#ENGAGEMENT 11 : UN NOUVEL ENGAGEMENT PRIS EN 2025 DANS LE CADRE DE L'ODPE

#11

AGIR CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES MINEURS

Pourquoi ?

- Ces cas isolés induisent une mise en danger des mineurs concernés
- Les travaux de l'ODPE ont permis de cerner les dynamiques locales de prostitution des mineurs en protection de l'enfance

Comment ?

- Pilotage des acteurs du repérage des situations à risque, en partenariat avec l'Etat
- Elaboration d'un protocole de mise à l'abri des victimes par le Département
- Soutien à l'Amicale du Nid à hauteur de 50 000€, dans le cadre d'un AAP

DÉCOUVRIR
LE VILLAGE FRATRIE
DE KER LIAMM, À PLOUZÉVÉDÉ



RAPPORT SANTIAGO

LES DÉFIS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ISABELLE SANTIAGO

Rapporteure du rapport sur les manquements
des politiques publiques de protection de l'enfance

LE DÉPARTEMENT A ANALYSÉ SES PRATIQUES AU REGARD DES 92 PROPOSITIONS EN VUE D'AMÉLIORER LE PROTECTION DE L'ENFANCE

Une évaluation indépendante a été missionnée en mai 2025 sur les sujets relevant de la compétence départementale



4 sujets appellent l'engagement d'actions correctives

9%

15 sujets sont identifiés comme devant être améliorés avec des actions déjà lancées

32%

27 sujets sont identifiés comme satisfaisants dans le Finistère

59%

LE RAPPORT SANTIAGO CONFIRME LA PERTINENCE DES DÉMARCHES MENÉES DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

DÉVELOPPER UNE OFFRE ADAPTÉE AUX BESOINS DES ENFANTS

- Solutions pour les enfants à besoins multiples
- Ouverture des villages fratries
- Equipe mobile dans le cadre des 50.000 solutions handicap
- Création de places pour les jeunes adultes en situation de handicap

PRIVILÉGIER LE DOMICILE CHAQUE FOIS QUE C'EST POSSIBLE

- Formation des professionnels
- Liens étroits avec les partenaires (magistrats, Education nationale)
- Elaboration d'outils : trame de rapport de fin de mesure, grille d'évaluation du danger travaillée avec les magistrats
- Développement d'une offre alternative au placement hors les murs

SÉCURISER LA PROTECTION DE L'ENFANCE

- Elaboration de procédures et notes de service
- Analyse de nos pratiques en matière d'évaluation des informations préoccupantes

LE RAPPORT SANTIAGO NOUS A PERMIS D'ÉVALUER LES PRATIQUES DU DÉPARTEMENT ET DE PROGRESSER

EN CONSTATANT QUE CERTAINS PHÉNOMÈNES ÉTAIENT MARGINAUX OU MAÎTRISÉS DANS LE FINISTÈRE

- Plan de contrôle des lieux d'accueil
- Mise en œuvre des droits de visite
- Existence de deux centres parentaux
- Accueil de 100% des moins de 3 ans dans un cadre familial
- Transport en taxi des moins de 6 ans accompagné d'un adulte, sauf cas exceptionnels
- Pas d'enfants du 29 accueillis dans les structures belges

EN S'EMPARANT DÈS À PRÉSENT DE CERTAINS SUJETS

- Analyse des pratiques de la CRIP et définition d'un plan d'action
- Lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs
- Généralisation du PPE, qui est aujourd'hui réalisé pour tous les enfants suivis en AED et AEMO, mais peu réalisé pour les enfants en protection
- Installation de la commission départementale d'accès à l'autonomie

EN PRÉVOYANT DE LANCER DES DÉMARCHES PROCHAINEMENT

- L'ODPE s'emparera en 2026 des enjeux relatifs à la santé et à la scolarité :
 - Pour systématiser le bilan de santé à l'entrée du mineur en protection de l'enfance ;
 - Pour mettre en œuvre le suivi de la scolarité des enfants confiés et renforcer le partenariat avec l'Education nationale

TABLE RONDE

CRÉATION DE SOLUTION PÉRENNES ET INNOVANTES DÉDIÉES AUX ENFANTS À MULTIPLES VULNÉRABILITÉS

ISABELLE SANTIAGO, Rapporteuse du rapport sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance

HAMZA BENSATEM, Président ADEPAPE 13

PATRICIA ADAM, Vice-présidente de la CNAPE, Présidente de l'ADSEA

DOCTEUR DISSAUX, CHU de Brest, MADEO

EXPÉRIMENTATION
L'AIDE ÉDUCATIVE À DOMICILE RENFORCÉE



DÉPARTEMENT
Finistère
Penn-ar-Bed

**2ÈME BILAN CONSACRÉ
AUX 10 ENGAGEMENTS POUR
LA PRÉVENTION ET LA PROTECTION
DE L'ENFANCE**

25 septembre 2025